

# Petite correspondance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **33 (1895)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194736>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ment, Dieu, pour peupler le monde, voulut créer un homme de chaque nation. Il prit une motte de terre, la pétrit et, détachant un morceau, en façonna successivement un nègre, un Chinois, un Indien.

Quand la motte de terre fut épuisée, il manquait encore deux hommes pour arriver au nombre qu'il s'était lui-même fixé. Que faire ? Ne trouvant pas de terre à son gré, Dieu étendit le bras et saisit le premier animal qui lui tomba sous la main. C'était un papillon. Il lui rognait les ailes, lui fit des bras et des jambes, souffla dessus pour lui donner une âme et le mit sur un coin de terre. Ce fut le Français.

D'un second mouvement semblable au premier, le Créateur étendit encore la main et saisit de nouveau le premier animal qu'il rencontra. Cette fois, il se trouva que c'était une fourmi ; il lui fit subir la même opération, lui donna la figure d'un homme, lui insuffla une âme et le plaça dans un autre coin de terre. Ce fut le premier Anglais.

Et voilà pourquoi les Anglais et les Français, sortis d'un animal au lieu d'être sortis d'un morceau de terre, ont toujours mieux fait leur chemin dans ce bas monde, et voilà ce qui explique aussi leur caractère : l'Anglais est toujours demeuré quelque peu fourmi, et le Français toujours un peu papillon.

### Recette.

*Bœuf bouilli sauté aux oignons.* — Coupez des tranches minces dans un bon morceau de bœuf de desserte. Emincez deux ou trois oignons. Mettez-les dans une poêle avec du beurre. Faites-les revenir à feu doux. Ils doivent être cuits si vous avez eu le soin de bien les retourner lorsqu'ils ont belle couleur. A ce moment, ajoutez les tranches de bœuf et une gousse d'ail ; assaisonnez avec poivre et sel ; sautez-les jusqu'à ce qu'elles soient légèrement risolées.

Au moment de servir, saupoudrez d'une pincée de persil haché ; arrosez d'un jus de citron ou d'un filet de vinaigre.

**Origine du mot piou-piou.** — Voici l'origine du mot *piou-piou*, employé depuis nombre d'années pour désigner les soldats de l'infanterie, en France et ailleurs. L'uniforme blanc des gardes françaises rappelait un peu le costume du Pierrot de la Comédie italienne. Aussi le populaire appelait-il ces soldats « des pierrots. »

— Tiens, disaient les gamins, voilà des pierrots. De plus, ces petits moqueurs se mettaient à imiter le moineau, lorsqu'ils voyaient passer un garde-français.

« Piou ! piou ! » criaient-ils.

Cette moquerie eut pour résultat de faire donner au fantassin français le sobriquet de piou-piou, qui est encore employé de nos jours.

**Simplicité.** — Il y a deux ou trois ans, nous dit le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, deux braves habitants de Nanterre ayant perdu un procès en première instance, avaient

envoyé à M. Carnot une somme de 1000 francs, en le priant de l'employer pour leur faire donner gain de cause en appel. A deux reprises, ils revinrent à la charge et à chaque fois on leur retourna argent et lettre sans en prendre ombrage, tellement ces bonnes gens paraissaient inconscients.

Les époux B..., dont le procès est toujours pendant devant la cour de Riom, ont cru que le nouveau président de la République serait plus accessible à leurs doléances.

Il y a quelques jours, ils ont adressé à M. Casimir-Perier une lettre chargée renfermant un billet de mille francs et comme dans les précédentes ils imploreraient du chef de l'Etat l'appui nécessaire pour faire aboutir au mieux de leurs intérêts leur fameux procès.

Les mille francs étaient destinés à rembourser les frais qui pourraient être faits, le reliquat devant être attribué à une œuvre de bienfaisance.

L'officier de service à l'Élysée a tout simplement renvoyé la lettre et son contenu au commissaire de police de Versailles, avec mission de remettre le tout aux époux B..., en les priant de vouloir bien désormais s'abstenir de toute nouvelle démarche de ce genre.

Les époux B... n'ont pas compris.

### Boutades.

Un villageois, installé dans sa charrette, se rend au marché.

— François ! lui crie sur la route un de ses voisins, tu vas à la ville ?

— Oui.

— J'ai une blouse à y porter, tu ne pourrais pas t'en charger ?

— Si ; dis-moi seulement à qui je dois la remettre.

— Oh ! ne t'inquiète pas de ça, répond l'autre en montant dans la voiture, je serai dedans !

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous reconnaissez avoir frappé brutalement le nègre qui vient de faire sa déposition... et cela sans provocation de sa part... vous ne l'aviez jamais vu.

— Mon président, vous ne pouvez pas ignorer qu'il est des jours où l'on est disposé à broyer du noir !...

Chapoulet dîne en ville, fait assez rare ; car en raison de sa bêtise et de sa mauvaise langue, il compte bien peu d'amis. Un domestique s'approche et lui offre du vin. Il tend le plus petit de tous les verres.

— Pardon, Monsieur, fait le domestique, c'est du vin ordinaire.

— Raison de plus, je garde le grand pour les vins fins.

Il y avait grande fête au Bois de Boulogne : la foule était considérable.

Passe un couple, lui fumant sa pipe, elle portant le filet aux provisions.

Tout à coup l'homme paraît avoir un bon mouvement :

— Passe-moi le filet, dit-il à sa chère moitié.

— Pourquoi ?.. Je le porterai bien, répond celle-ci.

— Ah ! c'est qu'on peut se perdre !

Entre voisins :

— Eh ! là-haut ! quand cesserez-vous de jeter votre eau par la croisée ?

— Ça vous gêne donc ?

— Comment ? si cela me gêne ? Vous inondez mon balcon !

— Allons donc ! Qu'est-ce que cela peut vous faire ? Quand il pleut, vous ne dites rien.

Hier, Bébé a été méchant :

— Tu seras privé de dessert, lui dit sa mère.

— Ça m'est égal, réplique Bébé, très digne.

Au dessert, Bébé ne bronche pas.

— Tu ne dis rien ? lui demande sa mère.

Et Bébé, avec des larmes dans les yeux :

— Puisque ça m'est égal, donne-m'en tout de même !

— Dis donc, Bébé, qu'est-ce que tu veux pour tes étrennes ?

— Un chemin de fer ; mais, tu sais, j'en veux un vrai... un chemin de fer qui déraile !

**THÉÂTRE.** — Demain, dimanche, **Le Juif errant**, drame en 5 et 13 tableaux, par Eugène Suë. — Rideau à 8 heures.

On annonce pour lundi 7 janvier une représentation qui attirera sans doute tous les amateurs du théâtre : **Madame Sans-Gêne**, pièce nouvelle en 4 actes de MM. V. Sardou et Emile Moreau. Cette représentation nous sera donnée par les artistes du *Théâtre du Vaudeville*, parmi lesquels on remarque *Madame Gabrielle Berny*. — Rideau à 8 1/2 h.

**Petite correspondance.** — Merci à l'aimable et fidèle abonnée qui nous a envoyé ses vœux de nouvelle année, accompagnés d'un ravissant petit bouquet de fleurs desséchées.

L. MONNET.

**L'Almanach Hachette** est en vente au Bureau du *Conteur vaudois* au prix de Fr. 1,50. — Envoi contre remboursement.

## PAPETERIE L. MONNET

**Livre de ménage.** Prix : Fr. 2.—

Registres, copie de lettres et toutes les fournitures de bureaux. — Confection sur commande de registres de tous formats, avec réglure et reliure spéciales — Cartes de visite, faire-part, en-têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, factures, formules de traites, quittances à coupons, etc.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOU-DHOWARD.